

Vers la FIN des permanences téléphoniques ? FRONT UNIQUE IARD !



Retour d'étape ce mois-ci sur l'évaluation de la prise en charge des appels téléphoniques des services Règlements Auto/Non-Auto Part/Pro par un prestataire extérieur :

Si la prise en charge des appels téléphoniques par le Front Unique semble plutôt bien se passer et être appréciée des salariés, il n'en reste pas moins, et l'**UDPA-UNSA** l'a rappelé, que beaucoup d'appels reçus suite à des "transferts sauvages" doivent encore être redirigés... **L'UDPA-UNSA** a regretté une fois de plus que cette activité ait été externalisée...

Ne sont pas encore rentrés dans l'expérimentation **les Recours, les Groupements Courtage et l'Entreprise**. Malgré le retard pris (écueils rencontrés, adaptations à faire, évolution de certaines pratiques et outils à prévoir), la direction reste optimiste et pense avoir le feu vert pour présenter son projet en CE en fin d'année.

Pour **L'UDPA-UNSA**, il est d'ores et déjà certain qu'une question sera essentielle : « A quand l'abolition des permanences téléphoniques ? » **Sous réserve que** : Ce test demeure positif, que le feu vert soit accordé, lors de la présentation du projet au CE en novembre/décembre 2017 et un avis rendu, **la fin des permanences est prévue pour janvier 2018, en conservant toutefois une présence sur les plages dites-extrêmes qui se fait assez naturellement selon la Direction...** A suivre avec attention !

La VALSE des salariés se poursuit... De LF à NANTERRE... Même process 😞

L'UDPA-UNSA regrette que la direction persiste dans son choix de fermeture du site La Fayette à partir d'un calcul purement économique sans prendre en considération les augmentations des temps de transport de nombreux salariés, les préconisations de l'expert ISAST, sans étudier la prise à bail d'un nouveau site sur Paris ou de profiter du départ de deux entités du site Opéra-Victoire pour reloger les salariés de La Fayette ! **Quel mépris pour les salariés très majoritairement signataires de la pétition défavorable à ce projet.** Les déménagements auront lieu les deux premiers WE de décembre... L'ensemble des A2P sera donc transféré aux Terrasses 9 en univers métiers (UM) où il n'y aurait même pas une infirmerie... Les UM s'apparentent à une régression vers le dogme des Open-spaces ou s'entassent des services antagonistes au détriment de la Qualité de Vie au Travail. **L'UDPA-UNSA** regrette que l'entreprise ait choisi de ne pas respecter la temporalité de déploiement du travail en mode AGILE qui était prévue dans l'accord sur les Nouvelles Organisations du Travail. Nous demandons à la direction de revoir sa copie en installant les salariés aux T9 en mode traditionnel pour leur permettre d'accéder sereinement au travail en mode AGILE.

Un SCOOP donné lors de notre CE de juillet : 41 salariés des TERRASSES (T2 – 16 salariés des Corporels AUTO et 22 des Transports Terrestres et 3 de l'Inspection Dommages) vont ATTERRIR aux FONTAINES prochainement... Nul doute que le CHSCT de Val-De-Fontenay va apprécier la méthode express de déplacement... 😞

L'UDPA-UNSA, rappelle à la Direction que les salariés ne sont pas des pions et dénonce un délai insuffisant pour leur permettre de se retourner (mobilité, déménagement) et demande leur maintien à Nanterre des salariés qui le souhaitent.

SAPIN II... RESTONS VIGILANTS !

Les dispositions de la loi SAPIN II vont être intégrées au Règlement Intérieur. Souvenez-vous, cette fameuse loi relative à la prévention de la corruption...

Si dans son principe ce projet est légitime, **L'UDPA-UNSA** reste cependant prudente sur les véritables intentions de la Direction.

Voici, les dispositions légales qui s'imposent dorénavant aux Compagnies d'Assurances :

- La création d'un Code de conduite.
- La création d'un régime disciplinaire.
- La création d'un dispositif d'alerte.

Nos inquiétudes portent notamment sur la mise en œuvre de ces deux derniers points. La direction nous rassure en précisant que le régime disciplinaire n'a jamais été mis en place pour ce motif et que les sanctions seraient celles déjà prévues à l'actuel Règlement Intérieur. **L'UDPA-UNSA** restera particulièrement vigilante **concernant le droit d'alerte qui ne devra pas être une source de délation, ni de discorde entre les salariés.**

Il est important de CLARIFIER le point essentiel qu'est la FORMATION dans ce dossier... Tous les salariés se doivent d'être suffisamment informés de ces nouvelles dispositions réglementaires et de leurs enjeux professionnels ! **L'UDPA-UNSA** a réclamé une formation en présentiel pour ceux qui seraient concernés ? La direction s'est engagée à proposer un E-LEARNING pour TOUS et une session obligatoire à ceux qui seraient le plus soumis au risque d'influence... **N'hésitez pas à contacter L'UDPA-UNSA en cas de besoin !**

2 poids – 2 mesures...

Lors du courriel « fil rouge » du 11/07 dernier adressé à tous les Agents Généraux d'Assurance, notre directeur Mathieu BEBEAR, leur adresse une lettre ouverte en soutien aux différents changements auxquels ils doivent faire face suite à la réorganisation.

Si la direction a pris en compte la situation des Agents Généraux en prenant des mesures exceptionnelles destinées à soutenir ce réseau qui réalise 55 % de notre Chiffre d'Affaires, **qu'a-t-elle prévu en ce sens pour ses salariés ?** Probablement l'objectif des 90 % de Demandes Autorisations Préalables à réaliser en moins de 48 h en septembre ! Soit juste après les congés d'été alors que l'on en est à 47 % en juin... Que certains salariés doivent former et les autres être formés !

Objectif surréaliste et indécent sans embauche rappelle L'UDPA-UNSA ! Les Agents doivent accélérer le pas en commercial, mais la qualité de service (si la direction sait encore ce que cela veut dire) n'est pas au rendez-vous faute d'embauches et d'anticipation, ce que l'on devrait appeler la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences... NON-SIGNE par notre organisation syndicale car au rabais en terme d'emplois (entre-autres dégradations subies pour les salariés !)

Fermeture irresponsable de la Gestion Collective à Lyon



Rappelez-vous, GPEC 2013/2015 prévoyait à Lyon, la stabilité des effectifs, pour une équipe de 16 ETP, pourtant la Direction ferme l'activité. Ce n'est pas faute d'avoir alerté à plusieurs reprises sur la nécessité de rempla-

cer et dénoncé le marché de dupes de la mutualisation censée empêcher la fermeture des services Pour gérer le transfert de l'activité de 7 personnes à Strasbourg, la direction ouvre 2 postes, portant ainsi l'effectif de l'équipe « Agents Généraux grand Est » à 13 salariés dont le manager. **Cherchez l'embrouille : 5 postes disparaissent ! Là encore ce sont les salariés qui vont payer au prix fort le plan d'économie du groupe. L'UDPA-UNSA a obtenu :**

- La bascule en recrutement externe du poste de manager à Strasbourg ouvert depuis janvier 2017.
- La mise en place de renforts temporaires de 6 mois renouvelables le temps de trouver en mobilité.
- Des reclassements sur Lyon sans déclassement avec un interlocuteur RH dédié.
- Le versement de la prime GPEC applicable après le 1^{er} juillet avec un montant réactualisé à 1000 €.
- Le suivi régulier en CE des reclassements à Lyon et des pourvois de poste à Strasbourg

Au final, **l'UDPA UNSA a rendu un avis négatif** à ce dossier représentatif d'une politique de l'emploi particulièrement irresponsable.

Délocalisations : Gestion des prestations optique et dentaire à Rabat

Pourquoi certains ont rendu un avis dès la deuxième séance ? Pourtant la Direction a refusé de fournir un dossier économique et social détaillé en se prévalant de la consultation effectuée en 2008 sur un projet qui a déjà détruit 185 emplois : 117 à VDF et 68 à Dijon.



Faute d'informations suffisantes, nous restons inquiets quant à la **pérennité des 3 services de VDF et de celui de Dijon** sachant que la direction maintient une position dogmatique de non-remplacement.

Vos élus UDPA-UNSA ont approuvé **les 3 passages de 3 en 4** liés aux transferts d'activité et obtenu l'engagement d'une repesée d'un poste de manager dans le délai d'un an.

Nous avons réclamé à plusieurs reprises **un coup de pouce de la Direction pour financer les changements de classe** sans ponctionner sur des budgets d'augmentation déjà bien maigres.

Vu sur Twitter : édifiant



Voici la façon dont les salariés d'AXA sont considérés. Qu'on ne nous garde pas « à vie », on peut le comprendre, mais espérons que le Groupe AXA souhaite garder ses salariés « en vie », tellement la multiplication des réorganisations, déménagements et déploiements brutaux de nouvelles façons de travailler soumettent les salariés à des pressions intenses, mettant leur santé en danger. Vos délégués UDPA-UNSA ont réagi tant sur le Net que dans les instances AXA de juillet, cela d'autant plus que parmi les 27 « j'aime » figure celui de

la DRH AXA France. A méditer également : la demande toujours plus forte de sur-performance, sans véritable contrepartie, que vont encore aggraver la suppression du CET et l'arrivée programmée en 2018 de l'appréciation subjective orchestrée par le nouvel outil RH « OUI Perfore ». Nos dirigeants seraient bien inspirés d'y réfléchir et de se rappeler que leur responsabilité personnelle peut être engagée.

Vos Contacts UDPA-UNSA Sud Est



| | | | |
|-------------------|----------------|--|----------|
| Yusra BENSAFI | 52 12 38 | Eva GUILLARME | 52 12 38 |
| Karl COMBETTE | 06 03 78 73 33 | Bertrand TABOUREUX | 52 43 19 |
| Dominique LE GALL | 51 99 40 | Murielle PHAURE | 51 45 33 |
| Hassan AKID | 51 99 54 | Bastien BAES | 51 65 73 |
| Vanessa FAGET | 51 66 05 | Agnès GARIN | 51 80 94 |
| Bruno GAY | 51 98 22 | Pourquoi pas vous ? L'UDPA-UNSA recrute | |
| Roger ODORICO | 51 97 64 | | |